



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)



N° 24 - Janvier 2019

L'ARTRESIEN



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Info communales, diverses..	Page 2 à 7
Manifestations.....	Page 8 à 19
Vie associative	Page 20 à 33
Agenda	Page 34
Etat Civil	Page 35

Avec la tempête du 03 janvier, l'année 2018 a débuté dans de mauvaises conditions aussi bien météorologiques que financières.

Le coût de ce « gros coup de vent » est de TTC 56 811 € dont 30 300€ ont été supportés par les finances communales, dépenses surtout dûes à l'abattage des arbres.

Il faut savoir que les assurances couvrent les dégâts causés par les arbres mais pas les arbres eux-mêmes.

Ce coût tient compte du remboursement des assurances et de l'aide de la région. Valenciennes Métropole nous a octroyé une aide de 20 000€ par le biais du Fonds de soutien des Investissements Communaux (FSIC).

Un grand merci à la région et à la CAVM.

Les rues de la Fabrique et du Préau ont été réhabilitées.

Les différents réseaux électriques et téléphoniques ont été enterrés.

Un fourreau pour la fibre optique a été prévu.

Nous en avons profité pour refaire la bande de roulement des rues Gambetta et des Ecoles.

La mise en sens unique a permis l'aménagement de trottoirs pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ont été également prévus des parterres et des places de stationnement.

Attention, les trottoirs PMR ne sont pas des places de stationnement. Les contrevenants seront verbalisés par la Gendarmerie.

La population légale en vigueur au 1er janvier 2019 est de 1 065 habitants. Chiffre INSEE.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année 2019 et surtout la santé,

Le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à la cérémonie des vœux le lundi 21 janvier 2019 à 19h00 à la Salle des Fêtes.

Au plaisir de se voir.

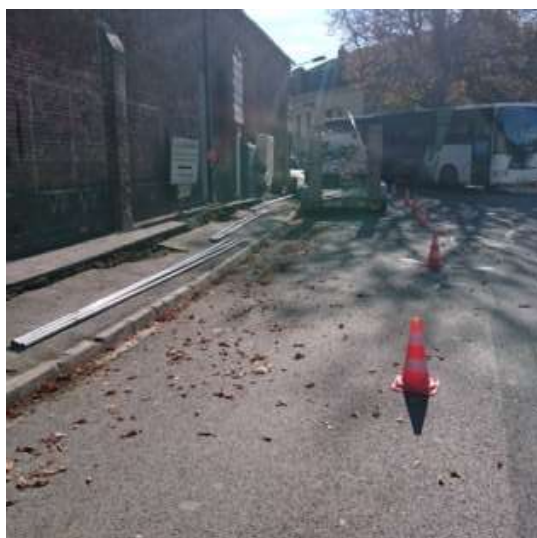
Le Maire

TRAVAUX

Avant de refaire l'enrobé et d'éviter des réparations par la suite, les canalisations d'eau vétustes ont été remplacées par la société Noréade dans la rue Gambetta.



Rue de l'Eglise : Enfouissement des gaines pour le passage de la fibre par la société Orange. Pour rappel, le déploiement de la fibre est prévu fin 2020 .



Travaux de voirie

Travaux de requalification de la rue de la Fabrique et du Préau



Travaux électriques : retrait des suspentes, poteaux et câbles rue Fabrique et Préau



Nouveau sens de circulation

Le sens unique avec une vitesse adaptée de 30 km/h est à respecter



Des travaux de marquage de stationnement et d'arrêt de bus seront effectués courant premier trimestre 2019, merci de respecter ces emplacements pour laisser le trottoir aux piétons libres. Une étude est en cours pour la mise en sens unique de la rue Gambetta.

En janvier, des travaux d'aménagement et d'éclairage public seront engagés derrière la mairie afin d'aménager et de sécuriser l'entrée et la sortie de l'école. L'entrée des écoles se fera côté mairie dès la fin du chantier.

ARRETS DE BUS

Depuis le 24 décembre, l'arrêt de bus rue de la Fabrique, situé devant la salle des fêtes est supprimé et transféré rue des Ecoles.



Rappel des différents arrêts

Ligne 420 :

Rue de la Gare : Face ancienne gare

Rue de l'Eglise : Marronnier

Rue Gambetta : Cavin

Rue des Ecoles : Au centre Municipal

CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal a voté le 8 Octobre 2018 une augmentation des tarifs des tickets de cantine applicable au 1 janvier 2019

Le ticket passe de 3.10€ à 3.20€ soit 32.00€ le carnet.
Il n'avait pas été augmenté depuis 2015.



TROTTOIR PAS CROTTOIR

La municipalité relance une nouvelle vague de sensibilisation: trottoir pas « **crottoir** ».

Ensemble, nous devons veiller à ce que la promenade soit un véritable plaisir pour tous les Artrésiennes et Artrésiens.

La municipalité relance une nouvelle vague de sensibilisation: trottoir pas « **crottoir** ».

Il appartient donc à chacun, et notamment aux propriétaires d'animaux, de considérer leur responsabilité afin que l'animal trouve sa place sans générer de nuisances.

Une déjection, au beau milieu d'un trottoir, ou les bas-côtés, pelouses, a de quoi vous mettre de mauvaise humeur... Le rôle du maître est de veiller à ce que les trottoirs, et les autres zones de passage ne deviennent pas des « **crottoirs** ». Il n'est ni dégoûtant, ni ridicule de ramasser les déjections de son chien.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	15h à 17h
Mardi	9h à 11h	15h à 17h
Mercredi	9h à 11h	16h à 18h
Jeudi	9h à 11h	Fermée
Vendredi	9h à 11h	15h à 17h

INFORMATIONS DIVERSES

DEMATERIALIZATION DES MARCHES PUBLICS

Conformément aux nouvelles règles européennes, la **dématérialisation des marchés publics** est entrée en application depuis le 1er octobre 2018.

Plus d'offre papier pour les entreprises et des échanges numériques tout au long de la procédure !

Offre papier = REJET !

RECENSEMENT CITOYEN (OU MILITAIRE)

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il doit se rendre en mairie avec les documents suivants :

- ✓ Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ Livret de famille

À savoir : Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même.

S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Effets du recensement

À la suite du recensement, une **attestation de recensement** est délivrée en mairie.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- **De ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans,**
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.
- De ne pas pouvoir participer à la JDC (**J**ournée **D**éfense et **C**itoyenneté)



Dates des prochaines élections :

Européennes : 26 mai 2019

Pour les élections Européennes, la date du scrutin envisagée est le **26 mai 2019**.
La limite d'inscription pour voter à ce scrutin est fixée au **31 mars 2019**.

GRANDE ENQUÊTE DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

A partir du 6 novembre et jusque début février, Le SIMOUV organise, avec l'aide de l'État et en partenariat avec l'exploitant du réseau Transvilles, une grande enquête sur les déplacements quotidiens des ménages. L'objectif est de connaître les pratiques de déplacement des habitants du Valenciennois sur les 81 communes du territoire.

Un double objectif

L'objectif de cette enquête est double. Il s'agit d'améliorer l'organisation de la mobilité tant en transports collectifs, modes doux (piétons, cyclistes), circulation routière et stationnement. L'enquête doit également évaluer les actions mises en place et mesurer l'évolution des pratiques de déplacement de la population valenciennoise.

CONTACT PAR TÉLÉPHONE

Ainsi, 7 000 personnes sur les 350 000 habitants que compte l'arrondissement, vont être interrogées soit par téléphone soit lors de rendez-vous pris à domicile par la société Alyce en charge de l'enquête. Cette dernière sera donc amenée à vous contacter.



Les questions porteront sur les motifs (travail, loisirs...) et les modes de transport (bus, tramway, véhicule personnel...) utilisés par le foyer.

Aide au permis de conduire :

La Région Haut de France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants.



L'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire.

D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le 0800 02 60 80, écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr ou se rendre dans l'une des antennes régionales de proximité (liste disponible sur www.hautsdefrance.fr).

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

CELEBRATION DU 14 JUILLET

Retraite aux flambeaux du 13 Juillet



LE 14 JUILLET

Défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



FESTIVAL DE BINBIN

Bienvenue au groupe HOUM PAPA BAND



Lors des Folies de Binbin organisées par la ville de Valenciennes, la commune d'Artres a accueilli le dimanche 2 septembre le groupe «HOUM PAPA BAND ».

Les résidents des Boîtes ont une fois de plus apprécié leur aubade dans le foyer de vie.



SPECTACLE ECOLE 6 NOVEMBRE



Le mardi 6 novembre, la commune, partenaire du festival « Pépite Forêt » a accueilli à la salle des fêtes deux spectacles destinés aux enfants de l'école de la Rhône.

Le matin, Carole a présenté « **Histoire sans faim** » ; pendant qu'elle préparait une salade de fruits, la conteuse chantait et racontait des histoires.

Pour clôturer sa prestation, les enfants de maternelle et de CP ont pu déguster la fameuse salade de fruits jolie, jolie.....

L'après-midi, les élèves de CE et CM ont assisté à la représentation de la compagnie Laïka, intitulée « **Soup'à la patate** ». L'artiste leur a montré qu'il est possible de manger sainement tout en se léchant les babines avec des parfums de soupe.

Comme les petits, ils ont pu goûter à cette délicieuse soupe et étonnement ils en ont tous mangé et beaucoup d'entre eux en ont redemandé.....

ACTIVITES DE NOËL DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Réalisation de décorations de Noël par les enfants fréquentant l'accueil périscolaire.



11 NOVEMBRE

Hommage des Anciens Combattants en présence de Monsieur le Maire au cimetière des Anglais.



Rassemblement important devant l'Eglise où les cloches ont sonné pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale et pour rendre hommage au 1,4 million de poilus morts pour la France.



11 sonneries, le 11/11 à 11 heures : Symboles de la liesse qui envahit les rues il y a 100 ans, les cloches sonnent en pleine volée pour rendre hommage aux Poilus morts pour la France et raviver le sentiment d'unité nationale ressenti par les Français le 11 novembre 1918.



Famille Anglaise venue rendre hommage à un aïeul mort au combat en 1918 et enterré au cimetière d'Artres.



Armistice du 11 novembre 1918 : Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Le cortège et son porte-drapeaux se dirigent vers le monument aux Morts pour un dépôt de gerbes.



Les habitants et les enfants attentifs au discours du Maire.

Monsieur le Maire a ensuite remercié les habitants d'être venus nombreux, les enseignantes ainsi que les élèves des écoles de la commune pour leur participation.



Tour à tour, les enfants de l'école ont pris la parole pour lire des lettres ou poèmes.

Tous les habitants présents ont été ensuite invités à se rendre dans la salle des fêtes pour prendre le pot de l'amitié et visionner la présentation consacrée à la grande guerre à Artres et notamment les poilus d'Artres morts pour la France ainsi que les soldats Britanniques morts pour libérer Artres.

MEDAILLE DU TRAVAIL



La médaille d'honneur du travail
ECHELON OR a été décerné par
monsieur le Maire à

JEAN-LOUIS PLUCHARD

pour ses 35 années de service
en qualité de Mainteneur process
mécanicien à la société PSA PEUGEOT
CITROEN AUTOMOBILE site de
Valenciennes (anciennement SMAN)

Absent excusé à la cérémonie, Monsieur PRESTAT BENOIT, responsable achat au groupe
BIGARD à FEIGNIES a reçu la médaille échelon argent pour ses 20 années de service.

COMMEMORATION GUERRE D'ALGERIE

Les Anciens Combattants de la section d'ARTRES se sont rassemblés pour renouveler
l'hommage de la Nation aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats
du Maroc et de la Tunisie.

Près d'un million et demi de combattants militaires de carrière, appelés et rappelés ont servi la
République en Afrique du Nord entre 1952 et 1962 avec courage, détermination, loyauté et sens
du devoir.

Le 5 décembre, journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre
d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a été officialisée par décret plus de 56 ans
après.

Le devoir de mémoire doit exercer son rôle de rassembler, nous le devons aux morts pour la
France et à leur famille dont le souvenir doit être entretenu.

Le Président, René BARA



DISTRIBUTION DE FRIANDISES A L'ECOLE

Le jeudi 20 décembre, la municipalité s'est rendue à l'école de la Rhônelle pour distribuer les traditionnelles friandises de Noël aux enfants.

Classe de madame DESERTOT



Classe de madame BUTSTRAËN



Classe de madame DEFFRASNES



Classe de madame TYTGAT



COLIS DES ANCIENS

Le samedi 22 décembre, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes du village afin d'y retirer leur colis. 175 colis ont été distribués dans une ambiance amicale et agréable.

A cette occasion, un chocolat chaud ou un vin chaud leur a été proposé.



Le colis



REPAS DES ANCIENS



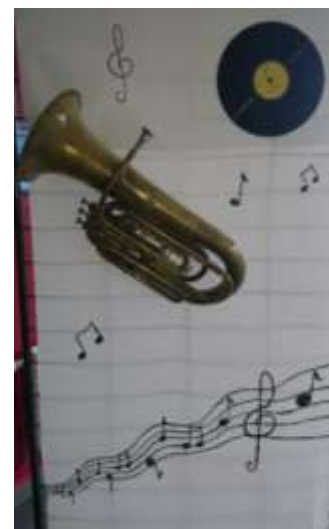
Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 25 novembre, journée conviviale appréciée de tous.

Ce fut un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif : Ambiance assurée par l'orchestre « TRIO MUSETTE » qui a ravi les convives.

Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Madame SUZANNE DREMIERE, la doyenne de la journée, âgée de 88 ans, qui a reçu, sous les applaudissements, une composition fleurie des mains de l'Adjoint aux fêtes et Cérémonies, ROBERT JOURNEZ, ainsi qu'à Monsieur ERNEST MONCHAU âgé de 93 ans, le doyen de cette après-midi qui a reçu un colis gourmand par la première Adjointe LILIANE ANDRE.



Le thème de la « musique » a été retenu pour animer cette journée.



CARPE DIEM

L'association CARPE DIEM rappelle aux habitants d'ARTRES et des environs ses activités :

- . Randonnées le dimanche matin **9h30** avec **Régis**
le mardi ou le jeudi matin **9h** avec **Liliane**
Rendez-vous **parking de la mairie.**

Contacts : Régis 06 27 31 24 48 Liliane 06 33 98 63 55

- . **Atelier danse** le mercredi **13h30** à la salle des fêtes.
Enfants à partir de 6ans.

Contact : Sandrine : 06 26 35 18 75

A VOS AGENDAS



LE 11ème RUN & BIKE D'ARTRES
aura lieu le dimanche 2 juin 2019.

4 parcours :

LA CH'TI BOUCLE : 900m pour les petits
LA BOUCLE D'OR : 5,5km à partir de 9ans
LA BOUCLETTE : 7km à partir de 12 ans
LA BOUCLE ARTRESIENNE: 14km à partir de 14ans



Si vous voulez participer, prévoir un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique du RUN & BIKE en compétition ou une photocopie de licence de FFTRI .
Port du casque obligatoire pour les 2 concurrents.

A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année, tous nos vœux pour 2019.

Sportivement vôtre

L'équipe de CARPE DIEM et ses adhérents

LA TRUITE ARTRIENNE

En cette fin d'année 2018, nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour continuer, découvrir et apprécier cette belle activité sportive qui est la pêche.

Nous nous retrouverons :

- **Le dimanche 24 Février 2019 à 9h15** pour l'assemblée générale et la délivrance des permis de pêche pour les adhérents
- **En Mars** les adhérents de l'association se réuniront pour le nettoyage des rives avant que commence la saison 2019.
- **En Juin**, nous ne manquerons pas le rendez vous annuel visant à rassembler les amateurs de pêche à la truite pendant une journée à l'occasion du concours.
- **En Juillet**, lors de la journée d'initiation des élèves de l'école la Rhônelle.



L'Association « La Truite Artrienne » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président et les adhérents

Yvon JOIGNEAUX

06 88 73 53 06



LES " 3 A "

L'UNION COMMERCIALE dénommée " 3 A " ASSOCIATION ARTRESIENNE ACTIVE a organisée en coordination avec le Groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut et la Chambre de Commerce et d'Industrie GH sur tout le Territoire l'animation intitulée " **20 ans de Proximité** "qui constituait à distribuer des sacs chez les commerçants adhérents et de nombreux lots étaient à gagner. Une remise de lots locale a réuni tous les gagnants et acteurs de cette réussite. Une fierté pour le Groupement qui fête cette année ses 20 ans d'existence !!!!!

Dans la foulée, les "3 A" ont profité de l'événementiel tel que la coupe du monde pour lancer le "**Coup d'envoi des 3 A**" à travers une animation permettant de remporter des ballons et des bons d'achats.

Encore des clients récompensés de leur fidélité !!!!!



Les adhérents, le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Présidente

Maryline CANONNE

L'Ecole de musique d'Artres toujours dans le bon rythme !

Après une saison 2017-2018 terminée en apothéose avec les auditions du 9 juin (voir photos) et le chant de la Marseillaise le 14 juillet (prémonitoire de la victoire des Bleus en finale !), l'école de musique "Société l'Avenir" d'Artres a redémarré en septembre, toujours dans le bon rythme, sa nouvelle année musicale. Les activités offertes aux élèves enfants et adultes ont été couvertes par 44 inscriptions ; tous les âges à partir de... 3 ans sont les bienvenus !

Comme les années précédentes, différentes formations, adaptées aux goûts et capacités de chacun et chacune, sont proposées. Elles sont dispensées par une équipe de professeurs compétents et enthousiastes, faisant partager leur passion pour la musique selon des styles variés. Elles se déroulent au centre municipal.

Les activités se font :

- soit en groupe : éveil musical (à partir de 3 ans), solfège selon plusieurs niveaux, chorale ;
- soit en individuel : piano, guitare, flute traversière, violon.

Les évènements prévus pour cette saison musicale 2018-2019 par l'école de musique "Société l'Avenir" d'Artres sont les suivants :

- Participation au marché de Noël des 1^{er} et 2 décembre.
- Concert de Noël au centre municipal le 15 décembre, donné d'une part par les Professeurs, et d'autre part par les élèves de la chorale et des classes de solfège (chants), avant que la soirée ne se termine par du vin chaud et du chocolat, agrémentés de gâteaux et biscuits de Noël.
- Audition de fin d'année par l'ensemble des élèves le 25 mai 2019 au centre municipal, suivie d'un moment de convivialité
- Interprétation de la Marseillaise le 14 juillet

Trouvez l'école de musique en images sur :

<http://www.artres.fr/bien-vivre-a-artres/associations/ecole-de-musique/>

Avis aux amateurs de chant : la chorale a une place pour vous !
Répétitions le mercredi à 19h30, répertoire varié.





ACLT : LA BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE



La bourse aux jouets et puériculture d'Artres organisée par l'association **ACLT** (Art Culture Loisirs et Traditions) sous la responsabilité de Isabelle LEDIEU s'est déroulée le samedi 3 et dimanche 4 novembre dans la salle des fêtes.



Le logo de l'association ACLT, composé d'un grand 'X' stylisé en bleu au-dessus des lettres 'ACLT' en noir.

ACLT : LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël d'Artres organisé par l'association **ACLT** (Art Culture Loisirs et Traditions) sous la responsabilité de Sabine BERGAMINI s'est déroulé le samedi 1 et dimanche 2 décembre.



Le panier garni du marché de Noël composé de produits offerts par l'ensemble des exposants présents pèse 6,230 kg.
C'est Monsieur BOULANGER CLAUDE qui a indiqué 6,168 Kg qui a gagné le panier : Félicitations !
Merci à tous les participants.
Une petite note quand même à ROBERT JOURNEZ qui a indiqué 6,235 Kg, malheureusement il est 5 grammes au-dessus.
La règle est de ne pas dépasser le poids du panier garni.



Bravo à MARYLINE qui a remporté la bouteille de champagne mise en jeu dans la grille pour 1€ la case.

ACLT : BOXE FRANÇAISE

Dans le cadre de son activité sportive, l'ACLT a contribué au développement de la Boxe Française à ARTRES avec la participation de l'association CH'TI SAVATE de MAING.



**UN ENTRAÎNEUR DIPLOMÉ
EN SAVATE BOXE FRANÇAISE**

- 14 ans d'enseignement
- Gant d'argent technique premier degré
- Formation spécialisation fédérale public enfants
- Qualification professionnelle d'animateur (COP)

LES ENTRAÎNEMENTS

MAING Salle multi sport Les Lapeyroux, rue Joliot Curie

- Tous les jeudis
- 19h30 à 21h30 (adultes)

ARTRES Salle des fêtes, 7 rue de la Fabrique

- Tous les lundis
- 17h30 à 19h00 (jeunes)
- 19h15 à 21h15 (adultes)



Toutes les informations sur le club www.chtisavateclub.fr

LES ENTRAÎNEMENTS

ARTRES Salle des fêtes, 7 rue de la Fabrique

- ♦ Tous les lundis
- 17h30 à 19h00 (jeunes)
- 19h15 à 21h15 (adultes)



SOCIETE DE CHASSE D'ARTRES



En mars, nous avons fait notre comptage, qui nous a démontré que le gibier était bien revenu sur notre territoire.

En septembre, nous avons organisé notre ball trap. Pour la première fois, nous l'avons étalé sur deux jours, cela a été une très grande réussite. Nous y avons rencontré beaucoup de personnes étrangères à notre village, grâce à une publicité que nous avons affiché dans plusieurs communes avoisinantes.



de faisans, qui a été suivi d'un barbecue très convivial.

Le bureau ainsi que les sociétaires vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Le président Mr LUSSIEZ Pascal

Agenda 2019

Décision des dates à la réunion de clôture de la chasse début mars

Prévision d'un concours de pétanque en avril ou mai

Comptage en mars

Ball trap en septembre

Lâcher de faisans et barbecue en octobre



UN APRES MIDI AUX JONQUILLES

Le club intergénérationnel, « les Jonquilles » se retrouve pour jouer au loto ou autres jeux, c'est l'occasion aussi d'échanger et de partager un bon moment les mardis, tous les 15 jours, dans la salle des fêtes.



APE



L'année 2018
s'achève déjà...
**L'Association de Parents
d'Elèves** a repris du service

et, avec un bureau tout neuf, a déjà mis son énergie au service de l'école en organisant un pot d'accueil, un marché d'automne bien achalandé et une vente de jacinthes ! L'année 2019 s'annonce très active ...

Les bénéfices de nos actions permettront à l'équipe enseignante de mener à bien leurs projets pédagogiques. Nous espérons retrouver les parents de l'école en pleine forme pour mener à bien les actions de 2019 !
L'APE vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



Le bureau de l'APE

Si vous voulez nous suivre : www.facebook.com/ape_Artres



Les enfants de l'école de la Rhônelle ont chanté des chants de Noël et l'APE leur a offert un goûter.



ART FLORAL créa déco

Les ateliers de l'association « Art Floral Créa Déco » se déroulent le samedi matin à partir de 9h30 au centre municipal. Il y a généralement 5 ateliers par an avec une sortie en collaboration avec l'association Artres en Liesse. Pour clôturer l'année, un repas de fin d'année est organisé avec l'ensemble des adhérents.



A toutes et à tous, nous vous souhaitons de passer
UN JOYEUX NOËL
ET UNE HEUREUSE ANNEE 2019
La présidente et les membres du bureau

Thérèse Bara

LES FOYERS « LES BOËTES »



Cette année encore, les enfants de l'école ont été accueillis par les résidents et les professionnels des Foyers. Les plus jeunes ont participé à des ateliers « brossage des dents » et « lavage des mains » initiés par les infirmières. Les grands de CM1/CM2 sensibilisés l'an dernier à la déficience visuelle, ont été mis dans les conditions d'une personne malvoyante ou aveugle dans différents ateliers.

En mai, nous avons accueilli le spectacle de fin d'année du groupe des petites danseuses d'Artres. Elles nous ont fait voyager au gré des musiques et par la variété de leurs costumes. Le public des Boîtes a fait de la place aux parents venus très nombreux...



Le 14 juin, les foyers « Les Boîtes » ont fêté les 15 ans du FDV et les 5 ans du FAM dans une ambiance de 1000 et une nuits.



A l'occasion des « Folies de Binbin », le dimanche 2 septembre nous avons accueilli le groupe « Houm Papa Band », un moment convivial autour d'un repas musical.



Le dimanche 21 octobre, pour la 2^{ème} année, l'AAMHF a organisé sa « marche pour la vue ». Cet événement ouvert à tous, a réuni près de 130 personnes réparties sur les deux parcours. Les fonds récoltés sont destinés à aider la recherche contre les maladies de la vue.





Le club de football d'ARTRES tient à remercier la municipalité pour les travaux entrepris sur notre terrain afin que nos joueurs puissent s'entraîner dans de bonnes conditions. En effet, le nouvel éclairage et la pose de nouveaux buts permet un travail confortable.

Cette année pour notre équipe A au vue des résultats sportifs sont sixième de leur groupe avec 26 pts et un match de retard dans la division D4 (Promotion Première).

Pour notre équipe B au vue des résultats sportifs sont septième de leur groupe avec 22 pts dans la division D5 (Deuxième division).

Pour nos Jeunes de U6 à U13 très beau parcours en ce milieu de saison.

Aussi, il est à préciser que sans l'aide du Saint Amand FC et du VAFC, nos joueurs n'auraient pu continuer leur loisir suite au cambriolage dont nous avons été victime l'hiver dernier. L'aide de ces deux grands clubs de notre district a permis de continuer notre travail grâce aux différents jeux de maillots et ballons offerts. Merci à **leurs Présidents** et **Monsieur Laurent FLOQUET** pour la mise en relation avec le club de **Saint Amand FC**.

Enfin, cette année nous sommes fiers de rejoindre le cercle des **clubs partenaires** de notre club du Hainaut... Le Valenciennes Football Club !



Voici les dates des manifestations du club pour l'année 2019 : Le **9 Mars 2019** concours de Belote, le **25 Mai 2019** soirée Poker et le **12 Octobre 2019** Repas Dansant.

Le Club compte sur vous tous pour venir soutenir **L'AS ARTRES** et **n'hésitez pas** à venir inscrire vos enfants ou de devenir déléguer de notre Club car **SANS BENEVOLE PAS D'ASSOCIATION NE L'OUBLIONS JAMAIS, MERCI A TOUS.**

Venez nombreux !!!





EVENEMENTS A VENIR 2019

Lundi 21 janvier 19h	Cérémonie des Vœux
Samedi 9 mars	Concours de belote AS ARTRES (Football)
Samedi 16 mars	Repas des JONQUILLES (Club inter générationnel)
Dimanche 7 avril	Brocante ARTRES EN LIESSE
Mercredi 8 mai	Commémoration Victoire 1945
Samedi 25 mai	Concours de Poker AS ARTRES (Football)
Samedi 1 juin	Fête de la pêche TRUITE ARTRIENNE
Dimanche 2 juin	RUN & BIKE CARPE DIEM
Samedi 22 juin	Fête de la musique
Vendredi 28 juin	Fête des Ecoles
Samedi 13 et Dimanche 14 juillet	Fête Nationale
Dimanche 1 septembre	Festival BINBIN
Septembre (date à définir)	Ball-Trap SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE
Samedi 12 octobre	Repas AS ARTRES (Football)
Samedi 2 et dimanche 3 novembre	Bourses aux jouets et puériculture ACLT
Lundi 11 novembre	Commémoration Armistice 1918
Samedi 16 novembre	Soirée patoisante ARTRES EN LIESSE
Dimanche 24 novembre	Repas des Seniors
Samedi 30 novembre et Dimanche 1 décembre	Marché de Noël ACLT
Dimanche 15 décembre	Repas de Noël LES JONQUILLES
Samedi 21 décembre	Distribution des colis de Noël des seniors



MARIAGE

HUVELLE Thibaut - JOYE Aurélie

Le 02 Juin 2018

NAISSANCES

LALLEMANT Agathe	le 13 Janvier
LALLEMANT Alice	le 13 Janvier
BIREMBAUT Elio	le 20 Mars
VEREZ Mael	le 05 Avril
ROZE-LACOURTE Soline	le 18 Mai
DACQUIGNIES Tiago	le 18 Mai
FOUGNIES Léana	le 25 Juillet
BRICOUT Pierre-Jean	le 24 Août
IHADDADENE Mathis	le 12 Septembre
LEFEBVRE Mïa	le 19 Septembre
DREVET Mattéo	le 22 Novembre
ROBERTO Léo	le 12 Décembre



ILS NOUS ONT QUITTES

DUEZ Lucien	le 25 Mars
LIONNE Jean-Charles	le 27 Mai
BARA Thérèse (née POULAIN)	le 22 Juillet
CARLIER Claude	le 02 août
RIGAUT Michel	le 06 Octobre
BAUDOUX Marcel	le 09 Octobre
BERNARD Ghislaine (née GILLOT)	le 07 Décembre





*Christian LERAT,
Maire d'Artres
et le Conseil Municipal
vous souhaitent
une bonne année 2019
et vous invitent
à la cérémonie des vœux
le lundi 21 janvier 2019 à 19h
à la salle des fêtes.*